

ECHOS DE L'HUIS



**BULLETIN
MUNICIPAL
ET COMMUNAL**

N.15 MAI À SEPTEMBRE 1987

Monsieur Alphonse GIROUD, Maire de notre commune de Lhuis, pour de sérieuses raisons de santé a dû s'éloigner quelques temps du village.

En son absence, messieurs Marcel BONNARD et Félix DAVID (1er. et 2em. Adjoint) assurent des permanences en mairie, les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures à midi.

Nous souhaitons à Monsieur GIROUD un prompt rétablissement et un retour prochain à Lhuis pour une calme convalescence.

LA REDACTION.

En couverture: un dessin extrait du "Calendrier des Bergers", édité en 1497.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 9 Juin 1987

Excusé: Gérard DEGLISE.

STATUT DE L'EMPLOYEE MATERNELLE:

Madame Déglise depuis le 10/11/1980 était auxiliaire de service, elle doit être classée Agent Spécialisé d'Ecole Communale, et effectuer une moyenne de 27 heures par semaine.

BRANCHEMENTS D'EAU:

Plusieurs demandes:

- M.ETTORI au Golet, accordé.
- M.CARRARA sur le chemin de barlet, accordé pour arrosage de petites cultures.
- M.DEMENGEOT à Rix pour le garage d'une caravane, avis défavorable du Conseil Municipal qui s'inquiète de l'implantation d'une caravane au-dessus du réservoir d'eau potable et ne pourrait pas fournir cette eau sous pression.

AVANCEMENT DU P.O.S.(Plan d'Occupation des Sols):

Le conseil municipal délibère favorablement pour la création d'une zone NA (à urbaniser) à Vagniot (après Saint-Martin, au-dessus d'Ansolin) afin de créer à l'avenir un lotissement (lots de terrain vendus à des particuliers pour construire).

CIMETIERE:

Promesse de vente du terrain signée avec M.BILLIOUD pour 72.600F. (10 F. 1e m2). Le Conseil Municipal confie l'étude de l'agrandissement du cimetière à la DDE. Un géologue est venu examiner le terrain.

RETABLISSEMENT DE LA NAVIGATION SUR LE RHONE:

Un manifeste est proposé par Sault-Brenaz. Les conseillers peuvent le consulter en Mairie.

TOMBE ANNA MICOT:

La tombe est terminée.

DIVERS:

Monsieur Lyandrat (Rix) a demandé un apport de graviers sur son chemin.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 25 Août 1987

Excusés: Messieurs Gérard DEGLISE, Simon ALBERT et Daniel SAVOYET.

EAU:

L'Agence de Bassin offre une aide en subvention (262.000F.) et avance (315.000F.) pour la construction du puits, l'aménagement du réseau d'eau potable et la protection des captages.

Des offres ont été reçues en Mairie pour l'exécution des travaux qui est prévue pour cet automne.

COMPTE ADMINISTRATIF 1986:

Lecture et vote de celui-ci.

SUCCESSION ANNA MICOT:

Celle-ci s'élève à 232.756 F. et 76.000F. de titres et 22.000F. d'immeuble.

FOSSES:

Les agriculteurs et la DDA ont établi un plan de travaux pour la réfection des fossés drainant les terres du bord du Rhône ainsi qu'à Blandigneu et Milieu.

La CNR aloue une subvention de 50% du montant des travaux, mais ne traite qu'avec les municipalités qui sont ainsi maîtres d'ouvrage. L'inventaire des travaux étant fait, ils vont maintenant être chiffrés.

CHEMIN VERS GARAGE FAURE:

Un passage communal existe derrière la gare jusqu'au pont de la

route nouvelle. Il pourrait être goudronné pour le délimiter précisément aux usagés. Devis de 11.000F. Pourtant certains chemins desservant des habitations et en plus mauvais état sont prioritaires et le Conseil Municipal décide donc de laisser ce chemin tel quel.

MAISON DE RETRAITE:

Monsieur Fontaine de l'OPAC est venu sur place. la commune doit acquérir le terrain.

Monsieur Mougel quitte la région et abandonne le projet de la Maison de Retraite de Lhuis, il donne au Conseil Municipal un mémoire des frais engagés. L'Association pour la Maison de Retraite de Lhuis (composée de M.Berlioz, du C.M. et de Mme.Guyot)indemniserà M.Mougel.

PERSONNEL COMMUNAL TEMPORAIRE:

Monsieur Jean GIROD travaille temporairement pour remplacer M.Pinjon, son temps de travail est fixé par le Conseil à 12 heures par semaine.

LETTRE DE M.SADIN:

Dans une lettre adressée au C.M., M.Sadin présente plusieurs requêtes que Monsieur le Maire expose au Conseil.

- ordures: des sacs n'ont pas été ramassés lors de la tournée, il s'agissait de sacs d'herbe provenant de la tonte de pelouse. Le ramassage ne collecte que les ordures ménagères, la décharge contrôlée serait trop vite remplie par les feuilles et les herbes de tonte et la tournée rallongée par de plus nombreux voyages pour vider la remorque en pleine période de pousse d'herbe ou à la chute des feuilles.

L'herbe, les branchages, les feuilles doivent être emmenés sur la décharge de gravas sur la route de Rix (après le cimetière à droite). Si des sacs en plastique sont utilisés pour le transport de ces matières, ils doivent être vidés mais non laissés sur place.

- pose d'un miroir à l'angle de la route de Vérizieu et d'Innimont: la route étant départementale, la demande doit être adressée à la DDE.

- goudronnage du chemin: celui-ci a été étudié en 1983, une offre verbale de la DDE a été présentée pour 130m: 17.000F. La commission des chemins étudiera cette requête en élaborant le programme pour 1988 cet automne.

- proximité du camping sans avis aux voisins: la commune n'a pas donné d'autorisation pour l'implantation d'un camping, mais a seulement été avisée de sa création et a accordé un permis de construire pour des sanitaires.

CARAVANE:

Monsieur Demengeot a présenté une demande de stationnement de plus de trois mois qui est refusée par arrêté municipal du 29/7/1987 et par avis défavorable de la DDE et de l'architecture.

La demande de branchement d'eau est refusée.

DROITS D'EAU:

Question soulevée par le Conseil Municipal et qui reste en suspens actuellement: ces droits d'eau concernaient d'anciennes canalisations et la pose et l'utilisation de robinets jauge étaient prévue. En raison des travaux qui vont être effectués sur le réseau d'eau et du coût important de ceux-ci, le C.M. désire vérifier prochainement "les contrats" de ces droits d'eau.

PROGRAMME DES CHEMINS 1988:

La tournée par la commission s'effectuera en Novembre. Les chemins nécessitant des travaux seront recensés et un programme établi avec la commission des finances.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES:

La dernière augmentation accordée à André Ramel date de Mai 1986. Les prix sont libres mais les hausses ne doivent pas dépasser l'augmentation officielle des prix qui est de 3%.

La tournée passe donc de 336,60F. à 346,70F.

LAVAGE DU SOL DE LA SALLE POLYVALENTE:

Le règlement de la salle devra être refait.

Une hausse du prix d'utilisation de 150 F. est décidée par le C.M. La salle devra être rendue par les utilisateurs balayée, le cantonnier effectuant le lavage à l'aide de la machine.

STAGIAIRE: une élève de l'Ecole de St.Sorlin (le Mollard) effectuera un stage non rémunéré à la Mairie durant un mois.

DEPART DU CHEF DE BRIGADE:

Monsieur FLATOT quitte la brigade de Lhuis fin Septembre.

MONITEUR d'EDUCATION PHYSIQUE:

Monsieur Sabonadière, Maire de Serrières-de-Briord propose aux communes du canton un moniteur d'éducation physique qui viendrait enseigner dans les écoles en supplant les instituteurs. Des précisions seront demandées à Monsieur Sabonadière lors de la réunion des Maires et des Adjointes du Canton en ce qui concerne le mode de rémunération de ce moniteur.

TENNIS: Les courts dont le revêtement se dégradait ont été refaits par l'entreprise Favier. La garantie d'un an a été reconduite.

INVITATION DU TENNIS CLUB:

Celui-ci invite le C.M. à assister aux finales du tournoi intérieur et au vin d'honneur qui leur fera suite.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 29 Septembre 1987

Excusés: Monsieur Alphonse GIROUD,
et Messieurs Simon ALBERT et Henri FOURNIER.

La séance est présidée par Marcel BONNARD, Premier Adjoint.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE:

Lecture du budget qui est approuvé par le Conseil Municipal. Voir ci-contre

PUITS ET CAPTAGE:

Trois réponses à l'appel d'offres pour creuser le puits à Milieu:

- SRCE: 230.200 F.
- CINQUIN: 268.200 F. T.T.C.
- HYDROFORAGE: 191.455 F.

Hydro-forage est choisi, le C.M. délibère dans ce sens.

Le puits de 2m de diamètre intérieur, mesurera 10,50m de profondeur et sera en béton armé. Plusieurs essais de pompage sont prévus dans le montant des travaux.

BRANCHEMENT D'EAU:

Accordé à Monsieur Barbarin aux Certelles.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE:

La DDE a présenté deux projets d'agrandissement à 30m et à 50m.

Deux solutions pour la clôture: soit un mur d'enceinte de 1,50m de haut, soit un muret surmonté de grillage et bordé d'arbustes, solution qui présente l'inconvénient d'une légère perte de place mais semblerait beaucoup moins onéreuse.

Seront prévus: une arrivée d'eau, un dépotoir, un caveau pour dépôt provisoire de corps et un ossuaire.

Le projet de 30m de long est choisi par le C.M., soit environ 150 à 186 places. C'est la DDE qui se charge de l'adjudication. Des entreprises du canton et des environs seront contactées et présenteront leurs offres.

MAISON DE RETRAITE:

Visite à l'OPAC de messieurs M.Bonnard et F.David pour la désignation de l'architecte. C'est Monsieur DUROULE de Belley qui continuera le projet.

CHEMIN DE LA DECHARGE CONTROLEE:

L'ancienne voie "du tram" qui a été goudronnée l'année passée et dessert la nouvelle décharge d'ordures ménagères permet une circulation plus rapide qu'un chemin de terre. Pourtant cette voie est étroite, fréquentée par les promeneurs et utilisée par les agriculteurs. Beaucoup de circulation donc. Aucun incident n'est à déplorer mais le C.M. attire l'attention des utilisateurs et leur demande la plus grande prudence.

B U D G E T S U P P L E M E N T A I R E 1 9 8 7

S E C T I O N F O N C T I O N N E M E N T

DEPENSES:	PRIMITIF	SUPPLEMENT.
Ch.60 Denrées et fournitures	83.600	5.500
Ch.61 Frais de personnel	285.000	125.000
Ch.62 Impôts et taxes	1.000	10.000
Ch.63 Travaux et services extérieurs	322.222	228.302
Ch.64 Participations et contingents	87.984	27.000
Ch.65 Allocations et subventions	63.770	1.012
Ch.66 Frais de gestion générale	99.600	25.000
Ch.67 Frais financiers	170.457	
Ch.82 Charges antérieures		124
Ch.83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	338.437	

Total Dépenses Fonctionnement:	1.452.070 F.	421.938 F.
--------------------------------	--------------	------------

RECETTES:		
Ch.70 Produits de l'exploitation	100.000	
Ch.71 Produits domaniaux	132.000	35.500
Ch.72 Produits financiers	19.941	6.900
Ch.73 Recouvrement subventions	28.100	57.270
Ch.74 Dotation Globale de fonctionnement	493.877	
Ch.75 Impôts indirects	10.643	28.000
Ch.77 Contributions directes	667.505	
Ch.82 Produits antérieurs		294.268

Total Recettes Fonctionnement:	1.452.070 F.	421.938 F.
--------------------------------	--------------	------------

S E C T I O N I N V E S T I S S E M E N T

DEPENSES:		
Ch.13 Frais extraordinaires		50.000
Ch.16 Remboursement d'emprunt	110.470	
Ch.18 Règlement dettes à long et moyen terme	6.269	
Ch.21 Acquisition de biens	110.000	580.000
Ch.23 Travaux de bâtiments et de génie civil	442.000	305.102
Ch.25 Prêts et avances à long et moyen terme	140.000	27.154

Total Dépenses d'Investissement:	808.739 F.	962.256 F.
----------------------------------	------------	------------

RECETTES:		
Ch.10 Dons; legs, subventions	105.000	320.256
Ch.11 Prélèvement recettes de fonctionnement	338.437	
Ch.14 Participation à travaux d'équipement	60.000	
Ch.16 Produits d'emprunts		350.000
Ch.21 Aliénation de biens	273.000	292.000
Ch.25 Recouvrement de créances à long et moyen T.	32.302	

Total Recettes d'Investissement:	808.739 F.	962.256 F.
----------------------------------	------------	------------

ECOLE: 85 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 1987-88.
 Pour 1988-89, les départs en 6em., le peu d'entrées de petits enfants laissent prévoir une baisse importante de l'effectif: 74 enfants environ. Le seuil de fermeture de la 4em. classe étant à 82 enfants, toutes les inquiétudes sont permises.

Monsieur Déglise présente les remerciements des Parents d'Elèves au Conseil Municipal pour les travaux de réfection effectués dans les Ecoles et notamment le hall et les sanitaires de l'Ecole Maternelle.

SOU DES ECOLES

C'EST LA RENTREE !

Une rentrée qui s'est concrétisée par la traditionnelle Assemblée Générale. Les 27 familles représentées ont approuvé le compte-rendu d'activités et le bilan financier de l'exercice 86-87. C'est l'occasion, pour notre association de renouveler ses remerciements à tous ceux qui lui ont permis de bien vivre cette année: municipalité, généreux donateurs, amis qui par leur présence ont assuré le succès de nos manifestations, parents qui les ont préparées par leur travail bénévole. Des remerciements - et des regrets aussi - pour saluer quelques départs de responsables qui cessent leur activité au sein de l'association, où cèdent à d'autres leur place, en particulier celui de Daniele RODET, Présidente, dont l'expérience, la présence durant 8 ans au sein du bureau comme sur le terrain nous feront défaut, mais aussi G.TRAINA, G.GUYOT, M.DAUBORD, M.L.MOYRET, J.MERLE, M.TRICHON.

Le bureau a donc été renouvelé comme suit:
 Président: Richard GROSSELIN, Vice-Président: Georges DAVID,
 Trésorière: Mme.GARRIGUES, Secrétaire: G.DEGLISE, Membres: MmesGUIGARD, DUCOLOMB
 et Mrs.BABOLAT, BRUNIER, CONAND.

Un programme d'activités a été dressé pour l'année 87-88.
 Le repas dansant est fixé le samedi 14 Novembre 87. La fête de Noël se déroulera le Samedi 19 Décembre à 20 heures. (voir ci-dessous.)
 En Janvier vous sera proposée une soirée théâtrale.
 Du 10 au 17 Janvier, les élèves de CM partiront en classe de neige aux Plans d'Hotonnes.

En Juin, le 1er.Dimanche, ce sera la fête sportive.
 Un calendrier fourni que le nouveau bureau enrichira peut-être. Nous lançons à tous un appel chaleureux pour nous aider à réussir ces manifestations.
 D'avance MERCI.

Pour le Bureau: G.DEGLISE.

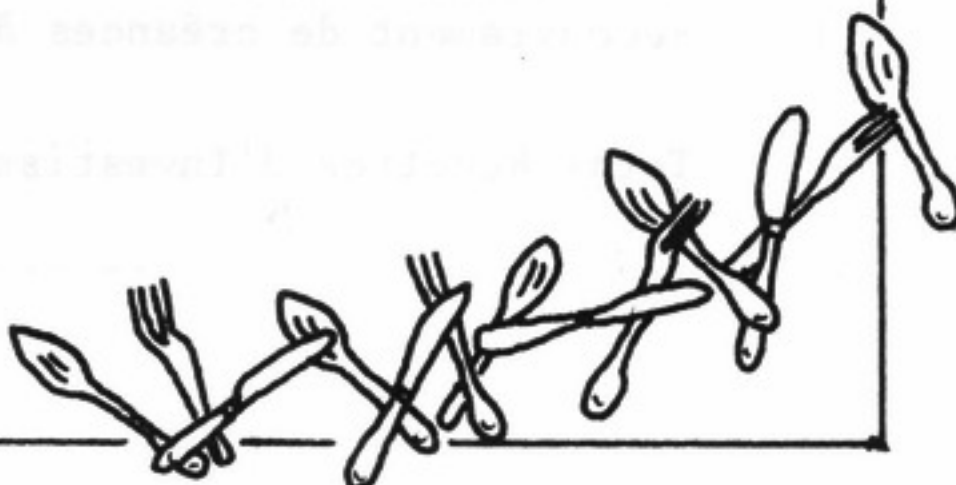
REPAS DANSANT LE SAMEDI 14 NOVEMBRE

avec l'Accordéon Club de Morestel

MENU:

Salade Lyonnaise
 Boeuf à la Camargaise
 Riz
 Fromage blanc ou plateau
 Pâtisserie

80 F. (1/2 tarif jusqu'à 12 ans)



B U D G E T S U P P L E M E N T A I R E 1 9 8 7

S E C T I O N F O N C T I O N N E M E N T

<u>DEPENSES:</u>	<u>PRIMITIF</u>	<u>SUPPLEMENT.</u>
Ch.60 Denrées et fournitures	83.600	5.500
Ch.61 Frais de personnel	285.000	125.000
Ch.62 Impôts et taxes	1.000	10.000
Ch.63 Travaux et services extérieurs	322.222	228.302
Ch.64 Participations et contingents	87.984	27.000
Ch.65 Allocations et subventions	63.770	1.012
Ch.66 Frais de gestion générale	99.600	25.000
Ch.67 Frais financiers	170.457	
Ch.82 Charges antérieures		124
Ch.83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	338.437	

Total Dépenses Fonctionnement:	1.452.070 F.	421.938 F.
--------------------------------	--------------	------------

<u>RECETTES:</u>		
Ch.70 Produits de l'exploitation	100.000	
Ch.71 Produits domaniaux	132.000	35.500
Ch.72 Produits financiers	19.941	6.900
Ch.73 Recouvrement subventions	28.100	57.270
Ch.74 Dotation Globale de fonctionnement	493.877	
Ch.75 Impôts indirects	10.643	28.000
Ch.77 Contributions directes	667.505	
Ch.82 Produits antérieurs		294.268

Total Recettes Fonctionnement:	1.452.070 F.	421.938 F.
--------------------------------	--------------	------------

S E C T I O N I N V E S T I S S E M E N T

<u>DEPENSES:</u>		
Ch.13 Frais extraordinaires		50.000
Ch.16 Remboursement d'emprunt	110.470	
Ch.18 Règlement dettes à long et moyen terme	6.269	
Ch.21 Acquisition de biens	110.000	580.000
Ch.23 Travaux de bâtiments et de génie civil	442.000	305.102
Ch.25 Prêts et avances à long et moyen terme	140.000	27.154

Total Dépenses d'Investissement:	808.739 F.	962.256 F.
----------------------------------	------------	------------

<u>RECETTES:</u>		
Ch.10 Dons; legs, subventions	105.000	320.256
Ch.11 Prélèvement recettes de fonctionnement	338.437	
Ch.14 Participation à travaux d'équipement	60.000	
Ch.16 Produits d'emprunts		350.000
Ch.21 Aliénation de biens	273.000	292.000
Ch.25 Recouvrement de créances à long et moyen T.	32.302	

Total Recettes d'Investissement:	808.739 F.	962.256 F.
----------------------------------	------------	------------



RUGBY CLUB

CANTON DE LHUIS

Pour parler de notre Club nous sommes tentés d'emprunter les paroles d'une chanson d'Edith Piaf: nous repartons à zéro, ou pour être plus précis nous démarrons la saison sur de nouvelles bases; cela mérite quelques explications.

Pendant l'inter saison, notre bureau s'est solidement structuré avec l'arrivée de quelques dames, nous avons eu la chance de trouver un excellent entraîneur venant de St.Savin, six jeunes joueurs ont renforcé nos rangs, de plus, grâce à l'aide communale nous sommes en train de construire nos nouveaux vestiaires, voilà qui a mis du baume dans nos coeurs.

Comme vous le constatez, beaucoup de choses ont évolué pendant ces derniers mois, mais tout n'a pas été simple.

Le problème le plus épineux reste malheureusement le nombre trop restreint de joueurs, actuellement nous sommes 33 licenciés, d'où nous n'avons pas pu aligner une équipe réserve, car si l'on tient compte des manquants ou des blessés nous serions trop juste pour aligner deux équipes; cela est vraiment dommage car chaque dimanche nous sommes contraints de laisser 6 à 8 joueurs sur la touche, mais enfin l'entraîneur y veille efficacement en faisant tourner les gars au maximum.

Le deuxième problème qui sera certes moins difficile à résoudre mais néanmoins assez long sera la finition des vestiaires, mais enfin avec le temps, avec du bénévolat à l'état pur et le moral, peut-être y rentrerons-nous assez vite.

Concernant le côté sportif, nous sommes modérément optimistes, car avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur et l'envie de bien faire de tous les joueurs, nous pensons bien figurer dans ce championnat.

D'ailleurs, à cet instant présent, avec le Challenge et le Championnat confondus, nous sommes invaincus sur notre terrain, nous n'osons pas dire que cela durera mais la seule chose dont nous sommes sûrs: nous mettrons tout notre coeur et toute notre hargne pour y parvenir mais chacun sait qu'en sport il n'y a pas de règle absolue.

Bruno TARPIN.

L' E C H O D U N A N T

+++++

Après une brillante saison 86-87, ponctuée par une présence assidue de tous les musiciens aux répétitions (et ceci malgré l'heure tardive), notre répertoire s'est enrichi de nouveaux morceaux.

Ceci nous permet maintenant d'animer les fêtes locales comme on a pu le faire à Serrières-de-Briord, Peyrieu, Briord, Groslée, Seillonnaz où l'on a terminé notre saison.

Nous allons reprendre nos répétitions le vendredi 23 Octobre à 20 heures 15 précises. Rendez-vous donc à tous les musiciens ce jour là, et à tous ceux qui veulent grossir nos rangs, ils sont les bienvenus. Qu'ils prennent contact avec un membre du bureau, et qu'ils viennent aux répétitions qui ont lieu à la Salle Polyvalente, tous les vendredis à 20 heures 45.

Je remercie au passage tous nos fidèles supporters qui nous accompagnent lors de nos déplacements; de même ceux qui nous ont adressé des dons- et à bientôt, pour la saison 87-88.

Le Président: M.PLANTIN.

=====

" D ' I C I O U D ' A I L L E U R S "

Ah.Bonjour "un tel", ça va? et les petits aussi?

Ah ils sont grands, ils ont vingt ans maintenant...

Tu te plais dans notre campagne, avec ta vieille compagne?

Ah pardon, elle a l'âge de ton garçon celui qui fait d'la dépression...

C'est bien vrai "faut y être né pour y rester"... dans ton quartier

C'est bien gentil pour nous d'être par-là comme chez vous

Heureusement qu'on vous a vous les étrangers, on est si peu peuplé!!!

Tu verras, tu t'y feras, on a pas d'opinion, on s'occupe de nos oignons

On est pas chauvin... chez nous c'est tout bien surtout le vin,

On te tend la main...pour savoir ce qu'il y a dans la tienne

S'il n'y a rien on referme l'huis! le pène! et les persiennes...

Mais ...tu me regardes bizarrement, tu me parles de mes parents

Tu te rappelles du tacot, des foires, et des badauds,

De nos cloches...celles du moment!, du bon vieux temps,

Tu jouais au coin de ma rue?... je ne t'ai pas reconnu -

Toi, l'étranger, c'est vrai tu t'es bien intégré

Comme le temps a passé, j'ai cru que tu venais d'arriver

Et où serait la différence, puisqu'on a la même espérance

De faire ici notre demeure dans nos joies et dans nos malheurs,

Cependant,il y en aura pourtant, pour te dire de temps en temps:

"T'es pas d'ici","Ton arrière grand'mère n'est pas née au pays"!!!...

Mais rassure-toi, on n'est pas des sauvages dans mon village

Alors dans notre cimetière, qu'on agrandit pour toi...

Je te garde une place, près de ma place à moi

Car nul n'est Etranger devant l'Eternité.-

Paulette BOUVIER.



VIEUX PAPIERS

Le Sou des Ecoles ayant trouvé preneur à un prix correcte, réorganisera un ramassage de vieux papiers

LE SAMEDI 7 NOVEMBRE 1987 dans l'après-midi.

Merci de préparer et déposer vos paquets en bordure de la voie publique.

ECOLE DE MUSIQUE

Le 21 Septembre, l'Ecole de Musique a repris son activité avec un bel effectif. Les cours sont assurés par Monsieur Gilles POZZOBON trois fois par semaine.

Les deux manifestations de cette année ont remporté un vif succès et c'est pour cette raison qu'elles seront reconduites:

- le 5 Mars 1988 "Soirée POULE AU POT"
- le 28 Mai 1988 "AUDITION MUSICALE".

Nous vous espérons nombreux et vous souhaitons d'agréables soirées.

La Société se porte bien, tant sur le plan enseignement que sur le plan financier, et remercie tous ceux qui y ont contribué :

- Monsieur le Maire et le Conseil Municipal,
- Toutes les personnes par leurs généreux dons,
- Les commerçants, les familles des jeunes musiciens pour leur aide lors des manifestations.

A tous les élèves une bonne réussite pour la saison 87-88.

La Présidente: Colette ROULET.

GYMNASTIQUE FÉMININE

Pour garder et améliorer votre forme, des séances hebdomadaires de gymnastique ont lieu chaque jeudi de 20 heures à 21 heures.

Une participation aux frais de 10 F. par séance vous sera, chaque fois demandée.

Venez nombreuses, le meilleur accueil vous sera réservé.

LES BENEVOLES

Etre président d'une association, d'un club, comporte des contraintes, des soucis, des responsabilités, mais entraîne aussi certains honneurs, un brin de fierté qui font plus facilement passer les charges de la fonction. Quand une manifestation est réussie, quand un club sportif se développe ou gagne ses matchs, on entend dire, on lit dans la presse: l'équipe du président X, le club du président Y, se sont couverts de gloire...

Ce n'est donc pas une louange des présidents que je voudrais faire ici, mais rendre hommage à des personnes beaucoup plus discrètes, plus effacées, plus oubliées car plus modestes, sans lesquelles ces mêmes présidents se trouveraient sans pouvoir, sans moyens, sans efficacité: je veux parler de cette grande catégorie classée sous l'étiquette de "bénévoles".

J'ai eu la curiosité de regarder le dictionnaire à ce mot et déjà son étymologie est significative et très belle: du latin BENEVOLUS: de BENE: bien et VOLO: je veux. Le bénévole, c'est celui "qui veut bien", qui fait quelque chose sans y être tenu, à titre gracieux. Et ce sont ces deux notions mêlées de volontariat et de désintéressement financier que renferment ce terme.

Mais l'étymologie, si elle en explique l'appellation, ne renseigne en rien sur la motivation de ces bénévoles. Exemples:

- Qu'est-ce, en effet, qui pousse, après une journée de travail, bien des habitants d'un village à faire les figurants souvent très anonymes d'un spectacle "son et lumière", spectacle dont deux heures de durée ont nécessité combien d'heures de répétitions, de confection de costumes ou d'accessoires ?

- Qu'est-ce qui pousse un artisan, alors qu'il pourrait se reposer de sa tâche achevée, à repartir "aider", de ses mains et de ses conseils, des ouvriers amateurs qu'il faut diriger pour réparer un local ?

- Qu'est-ce qui pousse un vigneron, après une journée longue et pénible, à se "changer", à repartir pour assister à une quelconque réunion ou la sensation d'être indispensable n'est pas toujours évidente ?

- Qu'est-ce qui pousse une mère de famille à délaisser pour quelques heures son foyer, ses enfants, pour se consacrer à d'autres enfants qui veulent apprendre la musique, la danse ou le tennis ?

- Qu'est-ce qui pousse à tondre un terrain de sport cet homme qui se fera peut-être reprocher par son épouse, de retour chez lui, que son propre terrain n'a pas vu de tondeuse depuis longtemps ?

Mille exemples pourraient être trouvés.

Ce ne sont certainement pas les remerciements que tous ces bénévoles attendent: ils récolteront plus sûrement les critiques de ceux qui les regardent faire que leurs mercis, car à la moindre erreur, à la première occasion où tout ne sera pas parfait, "on" ne les ratera pas.

Ce n'est certainement pas la notoriété qu'ils recherchent, car leur action est discrète, anonyme, et elle sera vite oubliée, même si elle a été efficace.

Ce n'est pas non plus la fierté qui les pousse: la fierté de pouvoir se dire: "mon" village est le meilleur de la région, "mon" club est le plus fort, "mon" équipe est championne. Ces bénévoles viennent aussi de villages voisins, se dévouent pour des sports auxquels ils participent bien peu, et continuent leur action quand leur équipe cesse d'être championne.

Alors, pas d'explication ?

Si: la sensation d'être utile, de participer à une action nécessaire qui sans eux, se ferait moins bien. Le plaisir d'être ensemble, de former une équipe où règne l'amitié. La joie de se dire "ça marche" et j'y suis pour quelque chose. Et puis une sensation difficilement explicable qui vous fait penser: je dois le faire; pour moi, pour les autres, pour la communauté; parce que d'autres l'ont fait avant moi et m'ont ainsi transmis un héritage, un patrimoine qui fait beaucoup dans ma joie de vivre.

Ces quelques réflexions n'ont pas pour but de dire merci à ces "bénévoles". Ils trouvent dans leur action leur propre satisfaction et n'attendent pas ces mercis. Elles n'ont pour but que de leur dire qu'on sait qu'ils existent, que leur action est indispensable et que les critiques viennent de ceux qui ne font rien.

Mais réjouissons nous. J'ai la certitude que notre village a la chance de pouvoir compter sur un très grand nombre d'entre eux. La vie rurale multiplie les occasions de "vouloir bien".

J'en suis un des bénéficiaires.

Un président parmi d'autres.

FOOT



E. S. GROSLEE - LHUIS - SAINT-BENOIT

L'Entente Sportive a débuté le championnat le 13 Septembre 1987: six équipes défendent les couleurs de notre club; 2 équipes "seniors", 1 équipe "cadets", 1 équipe "pupilles", 1 "poussins" et 1 "débutants".

Les premiers résultats laissent envisager une saison sportive honorable et peut-être une montée en série supérieure pour les équipiers de la une.

Une mention également aux cadets qui affrontent des clubs représentant des villes importantes comme Ambérieu, Belley ou Culoz et qui font plus que jeu égal avec eux.

Si le nombre de joueurs est important, le nombre d'encadrants l'est beaucoup moins et les quelques bénévoles qui gèrent le club et organisent les compétitions, ne savent plus où donner de la tête entre les entraînements, les convocations des joueurs, les réunions avec le groupement, l'entretien du terrain et des vestiaires, la préparation de la buvette etc... Aussi il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'encadrement, la tenue de la buvette etc... prendre contact avec Messieurs Coindard ou MERMILLOD.

D'autre part, un club de football est une grande famille où doivent régner amitié et camaraderie, il convient donc d'oublier et d'effacer les brouilles du passé.

L'enthousiasme et la joie de jouer des jeunes est un encouragement pour le futur. Aidons les à s'exprimer dans de bonnes conditions.

En conclusion, les souhaits pour cette saison:

- une bonne ambiance,
- des bons résultats pour toutes les équipes,
- un encadrement plus nombreux.

Le Président:
M.MERMILLOD.